

Cayenne (97)

Construction d'une cité judiciaire Étude hydrogéologique – Étude NPHE

Bâtiments

Environnement

Hydrogéologie

LE PROJET

Dans le cadre du projet, le service Environnement de la société Géotec a été chargé, pour Géotec Guyane et sous la maîtrise d'ouvrage de l'APIJ, de réaliser une étude hydrogéologique relative à la construction de la Cité Judiciaire de Cayenne. Le programme prévoit des bâtiments de type R+3 à R+4 ainsi que des bâtiments en rez-de-chaussée à R+1, sur une emprise foncière totale de 15 300 m².

LA MISSION RÉALISÉE PAR GÉOTEC

- Étude de site incluant une recherche bibliographique et documentaire, une visite de terrain et une enquête de voisinage. Cette première phase a permis de définir le contexte hydrogéologique ainsi qu'un programme d'investigations.
- Rédaction du CCTP relatif au programme d'investigations hydrogéologiques, prévoyant notamment l'implantation de trois piézomètres et leur suivi par sondes automatiques d'enregistrement des niveaux de nappe sur une durée d'un an.
- Collecte des données de terrain et rédaction d'un rapport d'étude hydrogéologique définissant les niveaux de plus hautes eaux attendus de la nappe au droit du site.

LES DÉFIS RÉALISÉS

- Bibliographie peu développée dans le secteur d'étude.
- Organisation optimisée avec le prestataire en charge des investigations de terrain afin de garantir la meilleure collecte des données in situ.

Localisation : CAYENNE (97)

Client : Agence publique pour l'immobilier de la justice

Période de prestation Géotec : Décembre 2022 / Décembre 2024

Montant de la prestation Géotec Guyane : 9 438 € HT

